



2014 : Année de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire en Afrique, marquant le 10^{ème} anniversaire du PDDAA

Thème:

“Transformation de l'Agriculture Africaine pour une Prospérité Partagée et un Mieux-être, à travers l'exploitation des Opportunités pour la Croissance Inclusive et le Développement Durable”

NOTE CONCEPTUELLE

1. Introduction

L'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, au cours sa 19^{ème} session ordinaire tenue du 15 au 16 juillet 2012 à Addis Abeba en Ethiopie, a déclaré l'année 2014, l'année de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire en Afrique, marquant le 10^{ème} anniversaire de l'adoption du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture africaine (PDDAA)¹.

A travers le PDDAA, les questions liées à l'agriculture et de sécurité alimentaire en Afrique ont été privilégiées au cours de la dernière décennie, dans les politiques aux niveaux national, régional, continental et mondial,. Grâce aux actions concertées, les performances de l'agriculture africaine ont été encourageantes - avec une croissance annuelle du PIB agricole de près de 4% en moyenne depuis 2003, bien au-dessus des taux de croissance du PIB agricole pour les précédentes décennies. Il est absolument nécessaire de maintenir l'élan de ce développement et de ce changement positif durant dans la prochaine décennie. C'est ainsi que la décision de l'UA de déclarer 2014 comme l'Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, en célébrant par la même occasion le 10^{ème} anniversaire du PDDAA, est une étape importante et une opportunité qui doit être saisie pour continuer à soutenir l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les politiques et les actions concrètes afin de générer des résultats et des impacts perceptibles.

Comme clairement mentionné, l'Année Africaine de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire sera commémorée sur tout le continent, dans les Etats Membres, les Communautés Economiques Régionales, les Organisations Continentales et bien évidemment au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba en Ethiopie. Ce sera une année qui donnera l'opportunité aux communautés, aux acteurs étatiques et non-étatiques d'interagir et d'exprimer leurs opinions sur ce qui marche, et,

Assemblée/UA/Déc.449 (XIX)



de tracer les orientations et les objectifs de la prochaine décennie. Le processus leur permettra de contribuer à l'élaboration de l'agenda d'appui au PDDAA qui représentera pour les Présidents africains une référence pour se réengager dans la réalisation de la vision énoncée en 2003.

Il faut signaler que l'Année Africaine de l'Agriculture et la Sécurité alimentaire sera commémorée au moins pendant sa première moitié, simultanément avec la poursuite de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'OUA/UA, en particulier le moment où l'initiative de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine : « Un cadre stratégique commun pour la croissance inclusive et le développement durable » sera validé. L'agenda de la transformation agricole est positionné de manière stratégique pour fournir des opportunités considérables à un développement inclusif et durable.

Cette note conceptuelle est destinée à fournir les informations générales sur la manière dont l'Année de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire (2014), marquant le 10^{ème} anniversaire du PDDAA, est prévue pour être commémorée. Elle présente brièvement le thème proposé et sous-thèmes autour desquels les diverses manifestations vont être organisées, ensuite un aperçu des actions et des événements qui guideront les activités décrites, et enfin, les différentes structures et les mécanismes qui sont proposés pour diriger et gérer le processus.

2. Contexte et justification

L'Afrique reconnaît que l'amélioration de la performance agricole est essentielle à la croissance et à la réduction de la pauvreté par le biais de son impact direct sur la création d'emplois et l'accroissement des possibilités, en particulier pour les femmes et pour les jeunes, sur la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, et sur le renforcement de la résilience. Cela est dû à la fois au poids de l'agriculture dans les économies et le bien-être en Afrique, et les liens étroits que l'agriculture tisse avec d'autres secteurs.

En 2003, l'Assemblée des chefs d'État et de Gouvernement a adopté la Déclaration de Maputo sur le PDDAA en établissant les grands objectifs de croissance annuelle de 6% du PIB agricole, et l'affectation d'au moins 10% des dépenses publiques au secteur agricole. Les Présidents ont exprimé leur intention d'atteindre ces objectifs grâce à des actions collectives sur le continent, orientées sur l'amélioration de la planification et des politiques agricoles, l'augmentation des investissements pour mettre en œuvre les plans et politiques, et l'harmonisation des appuis extérieurs avec les plans africains.

Une décennie d'expérience avec le PDDAA a démontré que l'Afrique en tant que région a un cadre interne bien conçu qui oriente les politiques, stratégies et actions de développement et de transformation agricoles; ce qui a contribué à recentrer l'agriculture au niveau des programmes de développement aux niveaux national, régional et mondial, et a également facilité la mobilisation et l'alignement des partenariats et des investissements multilatéraux dans les plans nationaux d'investissements agricole et de sécurité alimentaire qui ont été développés à travers le processus du PDDAA.

Le PDDAA a également encouragé et facilité la planification axée sur les résultats, et l'engagement de réformes institutionnelles et politiques avec un esprit de responsabilité



commune pour les actions et les résultats. De même, il a facilité le niveau d'appropriation affichée actuellement en Afrique, et la participation active de partenariats multilatéraux. Les mécanismes tels que les revues du secteur agricole au niveau des pays, et les plates-formes annuelles de partenariat du PDDAA sont de plus en plus utilisées comme des revues et des plates-formes de dialogue pour la promotion de la responsabilité des résultats au niveau des performances de l'agriculture.

Il est important de noter qu'à ce jour, 34 États membres de l'UA ont signé le PDDAA; 30 d'entre eux ont élaboré des plans nationaux officiels d'investissement agricole et de sécurité alimentaire - et ceux-ci sont devenus leurs cadres de dépenses à moyen terme pour l'agriculture, ce qui permet une amélioration de la planification agricole. Au niveau régional, quatre (4) des huit (8) CER ont également signé les compacts régionaux dont trois ont élaboré des plans d'investissement entièrement chiffrés. En moyenne, les dépenses publiques agricoles ont augmenté de plus de sept pour cent (7%) par an en Afrique depuis 2003, soit près du double des dépenses publiques agricoles depuis le lancement du PDDAA².

Le besoin d'une meilleure clarté s'est fait sentir au niveau de l'élaboration et l'affinement des objectifs du PDDAA, de l'évaluation des efficacités technique et des faisabilités politiques pour le succès de même que l'identification des facteurs clés qui définissent le succès dans la transformation agricole. La Commission de l'UA et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD ont récemment commandé des études³ pour tenter de fournir des réponses à ces questions épineuses. Les résultats de ces études pourront apporter une contribution importante dans la série de délibérations et de possibilités d'apprentissage mutuel et de partage d'expériences prévues au cours de l'année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, marquant le 10^{ème} anniversaire du PDDAA.

En termes de performance, la croissance annuelle du PIB agricole a été en moyenne de près de 4% depuis 2003 - bien au-dessus des taux de croissance du PIB agricole pour les précédentes décennies. Plusieurs États membres⁴ ont également réalisé des progrès importants dans la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté extrême. Il est important de noter que dans la plupart des pays africains, c'est l'amélioration des performances de l'agriculture qui peut contribuer à la réalisation de la croissance pro-pauvre. Les études empiriques révèlent qu'un gain

² Des preuves récentes montrent que neuf pays ont atteint ou dépassé l'objectif de l'allocation de 10% du budget. Un autre groupe de neuf pays sont actuellement entre 5 et 10%.

³ Les études portent sur (a) l'analyse et l'examen des facteurs politiques et les pilotes qui définissent le succès dans la transformation agricole en Afrique; (b) le déballage des objectifs du PDDAA sur l'agriculture des dépenses publiques et la croissance; (c) les dimensions multisectorielles et les implications de l'objectif de 6% de croissance du PDDAA.

⁴ Par exemple, les pays africains qui ont déjà réduit de moitié ou plus du nombre de personnes sous-alimentées estimé en 1990/92, ayant ainsi atteint l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) comprennent : Djibouti et au Ghana. En outre, l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Malawi, le Niger, le Nigeria, le Togo ont déjà atteint la cible 1.c du premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), ayant réduit la prévalence de la sous-alimentation de 50 pour cent ou plus par rapport au niveau de 1990-1992 ou avoir réduit au-dessous de 5 pour cent



de 1% du PIB provenant de l'agriculture génère une augmentation de 6% de toutes les dépenses des 10% plus pauvres de la population, tandis qu'un gain de 1% du PIB provenant des secteurs non-agricoles crée une croissance de zéro⁵.

Ces expériences sont des indicateurs forts que la croissance inclusive comme le préconise le cadre du PDDAA est un processus nécessitant des actions et des efforts soutenus et concertés dans l'application de politiques de qualité, de stratégies, des programmes et d'investissements entraînés par un engagement et un leadership politiques forts et la promotion de partenariats efficaces. Il est donc souhaitable que durant la prochaine décennie, l'élan soit maintenu afin d'obtenir de façon accélérée, des changements positifs au niveau de la prospérité à travers un processus de transformation agricole inclusive, sachant que c'est la prospérité qui a un impact direct sur les conditions de vie des citoyens africains.

3. Objectifs and résultats attendus

3.1. Objectifs

- i. Faciliter les consultations à large-base et inclusives, et, le dialogue entre toutes les parties prenantes (parlementaires, des groupes de femmes, groupes de jeunes, les organisations paysannes, les OSC, secteur privé, etc.) sur l'agriculture africaine, la sécurité alimentaire et la nutrition.
- ii. Faciliter l'apprentissage et le partage d'expériences mutuels entre les pays en vue de renforcer et d'approfondir les engagements et l'appropriation de pays à faire avancer les questions liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.
- iii. Faciliter le dialogue politique au plus haut niveau sur des actions collectives et obtenir un garantie manifeste des chefs d'État et de Gouvernement à soutenir fortement l'agriculture à travers le PDDAA.
- iv. Faciliter le dialogue avec les partenaires stratégiques de l'Afrique - pour leur engagement à programmer l'alignement, l'harmonisation, la coordination et la responsabilité mutuelle des résultats.

3.2. Résultats attendus

- (i) Amélioration du niveau de prise de conscience et de l'engagement des divers acteurs africains concernés (législateurs, les organisations paysannes, les OSC, les femmes et les groupes de jeunes, secteur privé, etc.).
- (ii) Plates-formes améliorées pour les actions multisectorielles au niveau national et régional.

⁵ Voir Conway, G. 2002. Un milliard d'affamés: peut-on nourrir le monde? Université Cornell. PP88; Banque mondiale, 2007. Rapport sur le développement dans le monde 2008: l'agriculture au service du développement. Washington DC: Banque mondiale.



- (iii) Engagement politique renouvelé par les dirigeants africains à travers l'adoption d'une Déclaration de l'UA à maintenir l'élan en vue de respecter un ensemble de buts et objectifs mesurables.
- (iv) Engagement renouvelé par les partenaires de l'Afrique en faveur de l'alignement, de l'harmonisation et de la coordination des programmes et appuis, et la mutualisation des responsabilités sur les résultats.

4. Thème and sous-thèmes

Le thème proposé pour cette année de l'agriculture et la sécurité alimentaire, marquant le 10ème anniversaire du PDDAA est:

“Transformation de l’Agriculture Africaine pour une Prospérité Partagée et un Mieux-être, à travers l’exploitation des Opportunités pour la Croissance Inclusive et le Développement Durable”.

Il est maintenant largement admis que sans une transformation agricole réussie, ni la croissance agricole ne pourrait être soutenue, ni son impact sur la prospérité et la réduction de la pauvreté ne pourrait être assurée.

Le but de la transformation agricole en Afrique, est d'abord et avant tout de permettre la production et la disponibilité de la nourriture pour la population, et de fournir des moyens de subsistance à ceux qui sont impliqués, d'augmenter les revenus, de créer des emplois et de la richesse à ceux qui sont impliqués dans le secteur et ceci le long des chaînes de valeur. Mais, elle est également un canal pour la réalisation des autres objectifs macroéconomiques à travers ses liens de l'amont à l'aval avec les autres secteurs. L'agriculture africaine a besoin d'une transformation majeure si elle doit contribuer de manière significative à l'amélioration des moyens d'existence de la population ainsi que, au sens plus large, la protection sociale et la prospérité macroéconomique dans les pays.

Comme on le sait, l'agriculture africaine est principalement une agriculture paysanne - dont la majorité est organisée par les agricultrices ; d'où, inévitablement, elles doivent être au centre de l'agenda de transformation. En outre, en raison de la dynamique démographique, les futurs agriculteurs en Afrique vont être plus jeunes, mais aussi ils vont être mieux exposés à de nouvelles technologies et d'idées, mieux informés, avec des besoins et des aspirations croissantes. La question de la motivation des jeunes à voir leur avenir en une agriculture et une économie rurale qui se transforme et qui prospère, constitue un véritable défi. D'où, ces considérations sont prises en compte dans le programme de transformation plus tôt.

La prise en compte de manière cohérente de ces aspects critiques, qui ont été jusqu'ici habituellement négligés dans les politiques, stratégies et actions publiques, n'est rien d'autre que d'embrasser un processus inclusif de la croissance et du développement durable, et il existe des possibilités claires qui, si saisies, peuvent aider à réaliser cet objectif. Certaines de ces possibilités incluent: (a) le fait qu'à l'heure actuelle l'agriculture est l'une des priorités aux niveaux national, régional et mondial, (b) l'importance croissante sur le développement des



chaînes de valeur agricoles et l'amélioration du profil de entrepreneurs locaux, (c) la facilité d'accès et une large utilisation des TIC dans les zones rurales et urbaines, et (d) les immenses ressources productives inexploitées de l'Afrique (terre, eau, capital humain, entre autres).

Par conséquent, le thème est destiné à capturer ces messages clés de la transformation, des impacts, de l'inclusion et des opportunités.

4.1. Sous-thèmes

La transformation agricole et la croissance agricole inclusive soutenue pour une prospérité partagée et pour l'amélioration de la vie et des moyens d'existence, comme un élément clé des stratégies de développement socioéconomique en Afrique dans la prochaine décennie doit examiner les questions suivantes, qui serviront de sous-thèmes:

- (i). Production agricole, productivité et valeur ajoutée accrue
- (ii). Fonctionnement des marchés agricoles (marchés et commerce nationaux et régionaux)
- (iii). Financement de l'augmentation des investissements (public et privé) le long des chaînes de valeur de l'agriculture
- (iv). Pour mettre fin à la faim en Afrique d'ici à 2025
- (v). Renforcement de la résilience face à la vulnérabilité aux risques

5. Principales activités et événements

Il est prévu une série d'événements et d'activités qui seront organisées tout au long de l'année par différents acteurs aux niveaux national, régional et continental. Il est donc nécessaire de fournir des orientations et de coordonner les efforts.

Au cours de la première moitié de l'année, les efforts seront principalement axés sur l'articulation des messages clés à travers un processus de consultations des parties prenantes, en particulier les CER et les Etats membres, et l'approfondissement de la garantie d'un engagement politique au plus haut niveau.

Au niveau continental, les principaux événements prévus pour le premier semestre de l'année, dans la perspective du Sommet de l'UA Juillet 2014 comprennent:

- i. Lancement de l'année 2014, Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, marquant le 10^{ème} anniversaire du PDDAA, au cours du Sommet de l'UA de Janvier 2014 à Addis-Abeba, Ethiopie.



- ii. La 10e réunion plate-forme de partenariat du PDDAA qui se tiendra en Mars 2014 à Durban en Afrique du Sud - organisée par l'ASC et l'Agence du NEPAD, qui réunira les États membres, les CER, les institutions et les partenaires pour examiner les progrès africains clés, et synthétiser les leçons pour aller de l'avant.
- iii. La Conférence conjointe des ministres africains en charge de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, et du développement rural, qui se tiendra en Mars 2014 - qui délibérera sur le thème et les sous-thèmes et qui prendra des résolutions pour examen par les organes délibérants de l'UA.
- iv. Le Forum *Agribusiness* prévu pour Juin 2014 à Addis-Abeba - qui, entre autres, pourra explorer les opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains en particulier les femmes et les jeunes, dans le cadre de la transformation agricole et la croissance inclusive, et
- v. Le Sommet de l'UA de Juillet 2014, dont le thème portera sur l'Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et la commémoration du 10^{ème} du PDDAA -où les discussions et délibérations seront consacrées à l'agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle. Aussi, une déclaration sur "*la transformation agricole et une croissance inclusive pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens d'existence*" sera présentée.

Une campagne de sensibilisation et de communication efficace sera lancée tout au long de l'année et orientée vers un large éventail d'auditoires. Les événements pertinents qui seront co-organisés avec des partenaires, doivent être utilisés comme des plates-formes importantes pour le plaidoyer, la communication et la promotion des partenariats.

Au niveau régional, les CER sont invitées à prendre la direction de l'organisation des événements sur le thème. Les pays seront sensibilisés et appuyés pour organiser des événements sur *2014 Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire*. En outre, les représentations des parties prenantes (groupes de femmes, groupes de jeunes, les organisations d'agriculteurs, etc.) seront encouragées et appuyées pour organiser des événements pertinents à leurs préoccupations respectives.

En organisant les principaux événements qui auront mené au Sommet Juillet et principalement, pendant la Conférence de la plateforme des partenaires du PDDAA et la Conférence conjointe des ministres en charge de l'agriculture, la pêche et l'équipement rural, les engagements et les discussions seront canalisés autour de grandes thématiques⁶ liées au thème.

⁶ Ces domaines thématiques comprennent (i) les partenariats, y compris du secteur privé, l'accès aux marchés et le marché agroalimentaire, (ii) le commerce régional et l'intégration régionale, (iii) le suivi, l'évaluation et la responsabilité mutuelle, (iv) des sciences agricoles et la technologie, (v) la nutrition, (vi) la résilience et de gestion des risques, et (vii) la politique et les réformes institutionnelles



Il est convenu que 2014, Année de l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, marquant le 10e anniversaire du PDDAA, soit officiellement lancée au cours de la session de l'Assemblée du Sommet Janvier 2014 de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie. Lors du lancement, les lignes directrices seront présentées aux États membres et aux CER pour engager les consultations nationales et régionales afin de faciliter un dialogue efficace avec toutes les parties prenantes.

Le but de ce lancement est de sensibiliser toutes les parties prenantes, en particulier les États membres et les CER, de mettre à jour la feuille de route de la commémoration, et, de chercher d'autres conseils auprès de Chefs d'Etat et de Gouvernement.

En outre, il est prévu un dîner qui sera organisé le 29 Janvier 2014 par la Commission de l'UA, auquel tous les chefs d'Etat et de gouvernement, des cadres supérieurs de CER africaines, les chefs des partenaires au développement seront invités. Ce dîner offrira l'opportunité d'une session interactive, et, des interventions des chefs d'État et de gouvernement sur l'importance du thème seront sollicitées.